



BNP PARIBAS

19 mai 2016

Vos contacts pour le
Groupe ALSACE

Déléguée du Personnel

**Véronique
DELIGNETTE**
Sur BELFORT

Membre du CHS-CT

**Sandrine
RIGOLLOT**
Sur MOLSHEIM

RS auprès du CHS-CT

**Sylvie
CYPRE**
Sur SAINT LOUIS

Déléguée syndicale
régionale

Monique CHOUX
Sur BELFORT

**Prochaine réunion des
délégués du personnel**



Le 16 juin 2016

Transmettez nous vos
questions

Compte à rebours
J moins 39 au 17 mai
Pour la fusion des DR
(ndlr)

DELEGATION DU PERSONNEL GROUPE DE STRASBOURG

La **CFDT** a dorénavant une représentante en Délégation du
Personnel !

Lors de cette réunion, cette élue **CFDT** s'est retrouvée seule face à deux
membres de la direction, absence totale de tous les autres élus du groupe de
Strasbourg.

Seules questions à l'ordre du jour celles de la **CFDT**
Des questions, peu de réponses...

Remplacement pour maladie, maternité

La DR a, lors d'une réunion en 2015, réaffirmé la possibilité d'embauche de
CDD pour pallier les absences de longues durées, les absences pour maladie.
Le groupe de Strasbourg compte à ce jour :

UN SEUL CDD SUR SELESTAT

***A croire qu'il n'y a pas de problème sur ce groupe, ce n'est pourtant pas ce
que les membres CFDT constatent lors des visites.***

**Un conseiller patrimonial doit être à minima classe F, (convention collective
des banques)**

A la demande de l'élue **CFDT** la direction répond que 7 CP ne sont toujours pas
F sur le groupe de Strasbourg.

*Si vous êtes concerné n'hésitez pas à contacter l'équipe **CFDT**.*

Alternants et remplacements intempestif pour pallier aux absences

Aucune statistique n'est tenue pour savoir quand les alternants interviennent
sur les agences pour pallier aux absences.

La direction réaffirme toutefois à la demande de la **CFDT** :

Que les frais sont pris en charge au même titre que pour les CRC, que les récu-
pérations ou heures supplémentaires également, et que l'alternant utilisant
son véhicule doit avoir une auto-mission.

Par contre, la Direction ne répond pas à la question sur la légalité de ces modi-
fications de lieux de travail.



Changement de niveau et commission paritaire de recours

Vous avez reçu une information **CFDT** par Echonet vous rappelant la date de la prochaine COMMISSION PARITAIRE :

- Vous êtes technicien jusqu'à la classe F incluse, vous n'avez pas changé de niveau depuis 6 ans
- Vous êtes technicien de niveau G, vous n'avez pas changé de niveau depuis 8 ans
- Vous êtes cadre et vous n'avez pas changé de niveau depuis 10 ans
- Vous n'avez pas bénéficié de révision de situation (promotion ou augmentation) au cours d'une période d'activité professionnelle de 5 ans.

Envoi de dossier à votre hiérarchie, au plus tard le **30 juin 2016** (caché de la poste faisant foi, ou remise en main propre contre signature !)

CONTACTEZ VOS REPRESENTANTS **CFDT** QUI VOUS CONSEILLERONS ET VOUS DONNERONS LES MODALITES POUR ENGAGER VOTRE PROCEDURE AFIN DE VOUS FAIRE ENTENDRE A LA COMMISSION PARITAIRE.

L'élue **CFDT** à la réunion DP a demandé à connaître le nombre de personnes concernées sur chacune des lignes. Contrairement à d'autres groupes, la Direction n'a pas souhaité répondre, ce sujet est tabou semble-t-il sur Strasbourg. *Peut-être que le nombre de collaborateurs concernés sur chacun des lignes est trop important pour être affiché.*

Il y a l'égalité et il y a les accords, peut-être êtes-vous au-dessus de la moyenne parce que vous stagnez sur un même niveau depuis de nombreuses années !

Nous suivrons l'évolution de notre groupe dans le cadre de la fusion des Directions Régionales pour que l'Alsace ne soit pas considérée comme le bout du monde pour la direction qui sera basée à Lille !

CFDT BNPP DR Est - RUE CHANZY 54000 NANCY - ACI Z08070D - TÉL 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

- Je souhaite recevoir des informations par email
- Je souhaite adhérer
- Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom :

e-mail :tél. :

